

Issue de la fusion de la LUR et de la FNASSEM, la Fédération Patrimoine-Environnement **fédère des associations locales et régionales**, dont l'objectif principal est **la sauvegarde de nos paysages et de notre patrimoine bâti**, qu'il soit protégé ou non. Elle est membre du G7 Patrimoine.

Pour cela, la fédération, en plus d'un **suivi juridique actif**, organise de **nombreux rendez-vous tout au long de l'année** : les Journées Juridiques du Patrimoine, les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins et des formations à destination de notre réseau (par des ateliers, web ateliers...).



POURQUOI ADHÉRER ?

- Intégrer un réseau national d'associations locales et régionales.
- Recevoir notre revue annuelle thématique.
- Être référencé sur notre site Internet.
- Obtenir des conseils et soutiens juridiques.
- Être informé de l'actualité du patrimoine.
- Être représenté dans diverses institutions et commissions de travail.
- Participer à des visites guidées et des voyages.
- Participer à nos formations et web ateliers.
- Bénéficier de notre reconnaissance d'utilité publique et notre agrément national de protection de l'environnement pour vos contentieux.
- Bénéficier de conditions particulières pour vos campagnes de financement participatif.



PATRI MOINE
Environnement

6-8, passage des Deux Soeurs
75009 Paris
01 42 67 84 00

contact@associations-patrimoine.org
www.patrimoine-environnement.fr

SUIVEZ-NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX



Crédit photos : DR Impression : rapid-flyer Ne pas jeter sur la voie publique

© Eric Huybrechts, Pont-en-Royans, Isère, Rhône-Alpes

Fédération
PATRI MOINE
Environnement

LUR-FNASSEM - Reconnue d'utilité publique

Le réseau national au service
des Patrimoines et des Paysages



© Eric Huybrechts, Callian, Draguignan

NOS MISSIONS

ACCOMPAGNER

- Conseil et assistance aux adhérents associatifs et aux particuliers.
- Accompagnement juridique.

REPRÉSENTER

- Présence en commissions nationales et régionales (CNPA, CRPA, CSSPP).
- Proposition d'amendements aux projets de lois touchant au patrimoine et à l'environnement.
- Intervention auprès des pouvoirs publics et de la presse.
- Participation aux débats nationaux.

SENSIBILISER ET FORMER

- Organisation des Journées Juridiques du Patrimoine.
- Organisation des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins.
- Programmation de formations thématiques en région et en ligne.
- Organisation du Concours national « Reconquête des Entrées de ville, de bourg, de territoire et de leurs franges ».
- Organisation du Concours scolaire du Petit Journal du Patrimoine pour les classes du CM1 à la 5^e.

PROMOUVOIR

- Publication d'une revue annuelle thématique répondant aux problématiques actuelles de préservation du patrimoine.
- Actualités, législations, acteurs, bonnes pratiques à retrouver sur notre site www.patrimoine-environnement.fr.
- Envoi d'une lettre d'information mensuelle sur l'actualité du patrimoine et des paysages.
- Présence et organisation de conférences au Salon International du Patrimoine Culturel.

L'ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES

1970

Reconnaissance d'utilité publique

1978

Agréée par le ministère de la Transition Écologique et Solidaire

2010

Agréée par le ministère de l'Éducation Nationale